

**RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 17 JUIN 2026**

N° XXX/2026

ADOPTION DES TARIFS DES CONSERVATOIRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

La Communauté de Communes doit délibérer chaque année sur la politique tarifaire des conservatoires.

Cette année, les tarifs proposés sont identiques à l'année dernière, à noter toutefois une modification : le retrait du terme « ensemble » dans le cadre d'une inscription à un cursus ou à un instrument seul, celle-ci ouvrant droit à l'accès des pratiques collectives en nombre illimité.

Il est maintenu la mention indiquant que dans le cas où une famille ne donnerait pas les informations nécessaires au calcul du quotient familial dans les délais, il sera appliqué les tarifs de la tranche T7.

Il est précisé également que le calcul du quotient familial s'effectue à chaque rentrée scolaire de septembre (sauf pour les nouveaux arrivants du territoire, ou événements particuliers tels qu'une grossesse, un changement professionnel).

Le délai maximal de transmission pour adresser les documents nécessaires au calcul du quotient familial est fixé au 30 septembre 2026.

Il est donc proposé au conseil communautaire de reconduire les mêmes conditions tarifaires pour l'année 2026/2027.

Ainsi, la grille tarifaire se déclinerait comme suit :

	Tarif annuel 2026/2027							
Tranche de quotient familial	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext
Fourchette	0€ à 469,33€	469,34€ à 610,08€	610,09€ à 793,25€	793,26€ à 1 031,25€	1 031,26€ à 1 340,83€	1 340,84€ à 1 743,08€	Supérieur à 1 743,09€	/
Eveil musical	92,39 €	131,97 €	167,17 €	197,96 €	224,35 €	259,55 €	281,55 €	439,93 €
Eveil danse	92,39 €	131,97 €	167,17 €	197,96 €	224,35 €	259,55 €	281,55 €	439,93 €
Formation musicale	92,39 €	131,97 €	167,17 €	197,96 €	224,35 €	259,55 €	281,55 €	439,93 €
Ronde des arts	92,39 €	131,97 €	167,17 €	197,96 €	224,35 €	259,55 €	281,55 €	439,93 €
Danse initiation	92,39 €	131,97 €	167,17 €	197,96 €	224,35 €	259,55 €	281,55 €	439,93 €
Danse adulte	92,39 €	131,97 €	167,17 €	197,96 €	224,35 €	259,55 €	281,55 €	439,93 €
Danse cycle 1	129,69 €	185,27 €	234,68 €	277,90 €	314,96 €	364,36 €	395,25 €	617,17 €
Danse cycle 2	129,69 €	185,27 €	234,68 €	277,90 €	314,96 €	364,36 €	395,25 €	617,17 €
Danse cycle 3	129,69 €	185,27 €	234,68 €	277,90 €	314,96 €	364,36 €	395,25 €	617,17 €
Théâtre	99,39 €	138,98 €	190,38 €	232,17 €	266,87 €	313,95 €	345 €	548,55 €
Cursus cycle 1 (FM + instrument)	204,32 €	291,88 €	369,70 €	437,80 €	496,16 €	573,99 €	622,64 €	971,64 €
Cursus cycle 2 (FM + instrument)	204,32 €	291,88 €	369,70 €	437,80 €	496,16 €	573,99 €	622,64 €	971,64 €
Cursus cycle 3 (FM + instrument)	204,32 €	291,88 €	369,70 €	437,80 €	496,16 €	573,99 €	622,64 €	971,64 €
Instrument seul	148,38 €	211,96 €	268,47 €	317,92 €	360,32 €	416,86 €	452,19 €	706,54 €
<i>Tarif dégressif de -30% pour la deuxième personne inscrite et les suivantes d'une même famille (sur la/les pratique(s) la/les moins chère(s))</i>								
<i>Tarif dégressif de -30% pour la deuxième inscription et les suivantes (sur la/les pratique(s) la/les moins chère(s))</i>								
Pratique collective	150,65 €	150,65 €	150,65 €	150,65 €	150,65 €	150,65 €	150,65 €	183,11 €
Location instrument								

Trompette	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Trombone	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Clarinette	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Flûte traversière	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Accordéon	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Violoncelle	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Violoncelle	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Harpe	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Saxophone	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Fifre	0€*	0€*	0€*	46 €	46 €	46 €	46 €	46 €
Cornet	0€*	0€*	0€*	46 €	46 €	46 €	46 €	46 €
Guitare	0€*	0€*	0€*	80,50 €	80,50 €	80,50 €	80,50 €	80,50 €

* Dans la limite de 2 années

Pour les paiements effectués par trimestre, il est proposé le découpage comme suit :

- paiement au 1^{er} trimestre : 33% du coût annuel,
- paiement au 2nd trimestre : 33% du coût annuel,
- paiement au 3^{ème} trimestre : 34% du coût annuel

Quotient Familial :

Il est proposé le mode de calcul des tranches de Quotient Familial en application du barème de la CAF. Dans le cas où une famille ne donne pas les informations nécessaires au calcul du quotient familial, il sera appliqué les tarifs de la tranche T7. Il est précisé que le calcul du quotient familial s'effectue à chaque rentrée scolaire de septembre (sauf pour les nouveaux arrivants du territoire, ou évènements particuliers tels qu'une grossesse, un changement professionnel). Le délai maximal de transmission pour adresser les documents nécessaires au calcul du quotient familial est fixé au 30 septembre 2025.

Tarif distanciel :

Les tarifs prévoient une facturation à hauteur de 50% lorsque les cours sont assurés en distanciel. Ce mode d'enseignement est conditionné à une décision gouvernementale conduisant à une modification du fonctionnement normal des conservatoires.

Utilisation des locaux du conservatoire pour les groupes :

(une fois par semaine, un groupe le jeudi soir et un autre le vendredi soir) : **150,65 €/an/groupe**

Projet de délibération

***Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde,
Vu l'avis de la Commission Equipements culturels du 3 juin 2026,
Vu l'avis de la Commission Finances du XXXX,*

***Considérant** que lors de la présentation du rapport d'orientation budgétaire, il a été acté le maintien de la tarification des services dans les mêmes conditions que l'année antérieure,*

***Considérant** la nécessité de voter les tarifs des conservatoires pour l'année scolaire 2026/2027,*

***APRES DELIBERATION**, le Conseil Communautaire,*

FIXE les tarifs des conservatoires comme suit :

	Tarif annuel 2026/2027							
Tranche de quotient familial	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext
Fourchette	0€ à 469,33€	469,34€ à 610,08€	610,09€ à 793,25€	793,26€ à 1 031,25€	1 031,26€ à 1 340,83€	1 340,84€ à 1 743,08€	Supérieur à 1 743,09€	/
Eveil musical	92,39 €	131,97 €	167,17 €	197,96 €	224,35 €	259,55 €	281,55 €	439,93 €
Eveil danse	92,39 €	131,97 €	167,17 €	197,96 €	224,35 €	259,55 €	281,55 €	439,93 €
Formation musicale	92,39 €	131,97 €	167,17 €	197,96 €	224,35 €	259,55 €	281,55 €	439,93 €
Ronde des arts	92,39 €	131,97 €	167,17 €	197,96 €	224,35 €	259,55 €	281,55 €	439,93 €
Danse initiation	92,39 €	131,97 €	167,17 €	197,96 €	224,35 €	259,55 €	281,55 €	439,93 €
Danse adulte	92,39 €	131,97 €	167,17 €	197,96 €	224,35 €	259,55 €	281,55 €	439,93 €
Danse cycle 1	129,69 €	185,27 €	234,68 €	277,90 €	314,96 €	364,36 €	395,25 €	617,17 €
Danse cycle 2	129,69 €	185,27 €	234,68 €	277,90 €	314,96 €	364,36 €	395,25 €	617,17 €
Danse cycle 3	129,69 €	185,27 €	234,68 €	277,90 €	314,96 €	364,36 €	395,25 €	617,17 €
Théâtre	99,39 €	138,98 €	190,38 €	232,17 €	266,87 €	313,95 €	345 €	548,55 €
Cursus cycle 1 (FM + instrument)	204,32 €	291,88 €	369,70 €	437,80 €	496,16 €	573,99 €	622,64 €	971,64 €
Cursus cycle 2 (FM + instrument)	204,32 €	291,88 €	369,70 €	437,80 €	496,16 €	573,99 €	622,64 €	971,64 €
Cursus cycle 3 (FM + instrument)	204,32 €	291,88 €	369,70 €	437,80 €	496,16 €	573,99 €	622,64 €	971,64 €
Instrument seul	148,38 €	211,96 €	268,47 €	317,92 €	360,32 €	416,86 €	452,19 €	706,54 €
Tarif dégressif de -30% pour la deuxième personne inscrite et les suivantes d'une même famille (sur la/les pratique(s) la/les moins chère(s))								
Tarif dégressif de -30% pour la deuxième inscription et les suivantes (sur la/les pratique(s) la/les moins chère(s))								
Pratique collective	150,65 €	150,65 €	150,65 €	150,65 €	150,65 €	150,65 €	150,65 €	183,11 €
Location instrument								
Trompette	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Trombone	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Clarinette	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Flûte traversière	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Accordéon	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Violoncelle	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Violoncelle	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Harpe	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Saxophone	0€*	0€*	0€*	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €	172,50 €
Fifre	0€*	0€*	0€*	46 €	46 €	46 €	46 €	46 €
Cornet	0€*	0€*	0€*	46 €	46 €	46 €	46 €	46 €
Guitare	0€*	0€*	0€*	80,50 €	80,50 €	80,50 €	80,50 €	80,50 €

* Dans la limite de 2 années

Pour les paiements effectués par trimestre, il est proposé le découpage comme suit :

- paiement au 1^{er} trimestre : 33% du coût annuel,
- paiement au 2nd trimestre : 33% du coût annuel,
- paiement au 3^{ème} trimestre : 34% du coût annuel

Quotient Familial :

Il est proposé le mode de calcul des tranches de Quotient Familial en application du barème de la CAF. Dans le cas où une famille ne donne pas les informations nécessaires au calcul du quotient familial, il sera appliqué les tarifs de la tranche T7. Il est précisé que le calcul du quotient familial s'effectue à chaque rentrée scolaire de septembre (sauf pour les nouveaux arrivants du territoire, ou événements particuliers tels qu'une grossesse, un changement professionnel). Le délai maximal de transmission pour adresser les documents nécessaires au calcul du quotient familial est fixé au 30 septembre 2026

Tarif distanciel :

Les tarifs prévoient une facturation à hauteur de 50% lorsque les cours sont assurés en distanciel. Ce mode d'enseignement est conditionné à une décision gouvernementale conduisant à une modification du fonctionnement normal des conservatoires.

Utilisation des locaux du conservatoire pour les groupes :

(une fois par semaine, un groupe le jeudi soir et un autre le vendredi soir) : 150,65 €/an/groupe

La présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles ou, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde, cette démarche prolongeant le délai de recours contentieux qui devra être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite de la demande).